

Image not found or type unknown



Mariés sous le régime de la communauté des biens...

Par **Linec72**, le **04/06/2009** à **15:02**

Bonjour,
Mon couple connaît actuellement une mauvaise passe. Il y a 2 femmes dans la vie de mon mari : moi et sa maitresse !
Nous sommes mariés depuis presque 10 ans et avons un petit garçon de 5 ans ensemble, de son côté il a déjà un grand de 11 ans avec une autre.
Nous avons acheté une maison il y a 7 ans a retaper et nous y vivons depuis 6 ans.
Si, dans le cas d'un divorce, je voulais garder la maison, quelle somme devrais-je lui payer pour racheter sa part et quelle est exactement sa part vu qu'il y les enfants ?
Merci d'avance de votre réponse.